



RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE



2022







Depuis 2015, le Département de la Vienne a engagé un large programme d'actions en faveur de l'environnement, de la biodiversité, de l'eau, de l'agriculture et de l'alimentation durable, de la réduction et la valorisation des déchets...

Les évènements climatiques de cet été et la crise de l'énergie liée à la guerre en Ukraine mettent en lumière le besoin crucial de repenser les modes de fonctionnement, de production et de consommation en accord avec les principes de développement durable. La capacité d'adaptation et la résilience des territoires face à ces crises sans précédent doivent être renforcées. La volonté du Département est de s'inscrire dans cette transition, à l'heure de choix cruciaux afin d'en devenir acteur plutôt que de la subir.

Le rapport Développement Durable 2022 est un document de suivi et d'évaluation de l'engagement du Département pour l'ensemble des axes du développement durable, à savoir l'environnement, le social, l'économie et la gouvernance.

Concernant l'environnement, via le Plan SEVE (Stratégie et

Engagements de la Vienne pour l'Environnement), le Département souhaite contribuer à l'effort collectif face à l'impératif environnemental en prenant part à la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité et la protection de la ressource en eau. Un bilan carbone des émissions de gaz à effet de serres émises par le Département a aussi été réalisé, ce qui nous permet à présent d'envisager plus finement nos actions pour les réduire.

Le social constitue un autre enjeu fondamental du développement durable. A travers le schéma unique des solidarités, le Département s'engage au travers de ses compétences pour une transition sociale juste et équitable pour tous. Accompagner de la petite enfance au grand âge les habitants de la Vienne et les plus fragiles est une priorité.

Sur l'ensemble de ces aspects du développement durable, l'action, l'information, la sensibilisation et l'évolution demeurent indispensables pour préserver notre qualité de vie.

Alain PICHON

Président du Conseil Départemental de la Vienne

SOMMAIRE

SYNTHESE

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
AVE 4 . DDECEDI	JED ET VAL ODIGED N	OS RESSOURCES NATU	DELLEO ET MOTDE O	JIALITE DE VIE
VIE 1 . DKEZEKI	VER ET VALURISER N	12 BEZZONBECEZ MATH	RELIES EL NOIRE O	
	* LIX LI VALOIXIOLIX IV		ILLELO EI HOIKE G	CALIL DE VIL

Mettre en œuvre le schema departemental de l'éau	O
Préserver les espaces naturels sensibles	1
Favoriser la découverte du patrimoine naturel et la sensibilisation à l'environnement	1
Encourager un développement des énergies renouvelables maîtrisé et respectueux de la qualité des paysages et du patrimoir	ne 1
AXE 2 : POURSUIVRE NOTRE IMPLICATION POUR UNE ÉCONOMIE, DES EMPLOIS ET DES SERVICES PUBLICS D PROXIMITÉ ÉCONOMES EN CARBONE	E
Conforter les services publics de proximité et l'emploi en milieu rural	22
Développer une alimentation de qualité de proximité	24
Soutenir une agriculture de qualité, créatrice de valeur ajoutée et respectueuse de l'environnement	20
Développer le tourisme de nature par la randonnée	28

3: 3 4 4
7 5 5 5
5 5

CONCLUSION

Un cadre de référence : les 17 ODD Objectifs mondiaux de développement durable

Les objectifs de Développement durable

Le cadre international de référence faisant la promotion du développement durable a été adopté à l'assemblée des Nations Unies en septembre 2015 par les 193 Etats membres. Il est un outil complet et concret, composé de 17 objectifs de développement durable (ODD) communs et universels, 169 cibles et 232 indicateurs de suivi à l'attention de l'ensemble des acteurs étatiques, non étatiques, publics et privés. Dans une logique de coresponsabilité, chacun est invité à contribuer à ces objectifs pour faire face aux urgences écologiques, climatiques et sociales à venir.

Ce programme volontaire profondément humaniste et ambitieux s'échelonne de sa mise en application en janvier 2016 jusqu'à sa cible, le 31 décembre 2029. Plus connu sous le nom d'«Agenda 2030 », ce plan « pour la planète, les populations, la prospérité, la paix et les partenariats » définit 5 finalités du développement durable :

- La lutte contre le changement climatique ;
- La préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources;
- L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations;
- Et enfin, une dynamique de développement selon des modes de production et de consommation responsables.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





























Des défis à relever

L'approche systémique et transversale des ODD se traduit par une forte interdépendance de l'ensemble des acteurs et pose donc une exigence : celui de la coopération. Mener des actions conjointes en créant un dynamisme d'appropriation des ODD sur les territoires et assurer des diagnostics, analyses et suivis rigoureux et réalistes est une condition pour garantir la mise en pratique des ODD et leur portée territoriale.

Les ODD à l'échelle du Département de la Vienne

Le Département de la Vienne s'est saisi de ces objectifs universels de Développement Durable pour contribuer à son échelle et de par ses compétences à travers le Plan SEVE à favoriser un modèle de société plus durable et qui réponde aux besoins de toutes et tous. Ils sont intégrés dans le présent rapport pour contribuer à l'évaluation objective de la prise en compte du développement durable dans l'action publique locale du Département.



A l'échelle départementale, les champs de compétences regroupant le plus d'ODD sont : la planification et l'aménagement (13 ODD), l'action sociale et la santé (12ODD), le domaine économique (12ODD) et l'enseignement (11 ODD) (source : guide pratique du Comité 21).

La roue des ODD présente les compétences départementales pouvant répondre aux ODD :



EVALUER SEVE

Le Département de la Vienne est fortement mobilisé en faveur du développement durable, pour favoriser un développement économique, social et environnemental respectueux des ressources et des habitants. SEVE 2020-2025 (Stratégie et Engagement de la Vienne pour l'Environnement) renforce l'action départementale sur les domaines du climat, de l'eau et de la biodiversité. Afin de préciser la stratégie du Département en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre, un Bilan Carbone a été réalisé en 2020. Souhaitant faire de l'environnement une priorité du mandat, une version actualisée de 2020 à 2026 du Plan SEVE a été adoptée en juin 2022 par l'Assemblée départementale intégrant les résultats du bilan carbone et des actions visant à réduire son empreinte carbone. Au-delà, la Vienne vise un développement socialement responsable et inclusif, via le Schéma Unique des Solidarités, qui constitue la feuille de route de sa compétence principale et prioritaire.

Conformément à la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, le Département doit élaborer un rapport annuel sur sa situation en matière de développement durable. Il s'agit d'une synthèse non exhaustive des actions, politiques et programmes publics de la collectivité au regard des 5 finalités du développement durable.

Le rapport de développement durable constitue un **outil de communication et d'évaluation de SEVE**, dans une logique d'amélioration continue. De plus, il le met en perspective avec le Schéma Unique des Solidarités et les politiques internes de ressources humaines, afin de l'inscrire dans une démarche

globale. Une vision prospective et transversale en est dégagée pour le développement durable.

Ce rapport a été structuré au regard de l'articulation de SEVE :

 Préserver et valoriser nos ressources naturelles et notre qualité de vie

Le **Schéma Départemental de l'Eau** est une feuille de route partagée pour faciliter la gestion durable de l'eau. De même, le Département se mobilise pour la biodiversité, en particulier via les **Espaces Naturels Sensibles**. Enfin, il souhaite contribuer à la lutte et l'adaptation au changement climatique, par la réduction des émissions de gaz à effet de serre et le développement d'énergies renouvelables intégrées au territoire et aux enjeux de ses habitants.

 Poursuivre notre implication pour une économie, des emplois et des services publics de proximité économes en carbone

La solidarité est un élément clé pour la cohésion des territoires. Les services publics de proximité doivent être renforcés, tout comme une alimentation locale de qualité mais aussi en encourageant le développement du tourisme de nature et l'organisation d'évènements écoresponsables. Ces démarches permettent de se diriger vers une économie décarbonée.

Prendre en compte le changement climatique dans l'aménagement du territoire

Le Département souhaite expérimenter une prise en compte le plus à l'amont possible des enjeux environnementaux et climatiques. Pour cela, il se mobilise, ainsi que ses organismes tels l'Agence des Territoires de la Vienne AT86 et le CAUE, et avec les partenaires locaux. L'objectif est d'atteindre progressivement une approche exhaustive des projets d'aménagement, d'urbanisme, de bâti et de mobilité.

• Diminuer l'impact environnemental de notre fonctionnement interne

L'exemplarité environnementale du Département est indispensable. La réalisation en 2020 de son **Bilan Carbone** était une première étape pour quantifier ses émissions de gaz à effet de serre. Cette démarche s'est poursuivie en 2021 et 2022 par la définition d'actions prioritaires et significatives pour diminuer son empreinte carbone. Une sensibilisation généralisée des directions et des agents pour impliquer chacun à pratiquer des éco-gestes que ce soit au bureau, dans nos déplacements et dans nos missions en particulier dans nos choix budgétaires sera nécessaire.

Assurer un développement économique solidaire, inclusif et équitable

Le Département accompagne l'ensemble des habitants de la Vienne et particulièrement les personnes fragilisées par leur âge, leur handicap, leurs difficultés sociales ou économiques. Le Schéma Unique des Solidarités 2020-2024 définit la feuille de route du Département et organise l'offre de services sur son territoire, pour satisfaire les besoins de l'ensemble des habitants. Ses grandes orientations sont déclinées autour de trois objectifs principaux : répondre aux enjeux de la société, améliorer la qualité des services rendus aux usagers et prendre en compte tous les territoires.

DELIBERATION APPROUVANT LA NOUVELLE VERSION DU PLAN SEVE

Une nouvelle version du plan SEVE pour la **période 2020-2026** a été adoptée par délibération de la Commission Permanente le 24 juin 2022. Actualisée, cette version intègre désormais les résultats du bilan carbone réalisé par le prestataire EKODEV. Ceux-ci sont venus enrichir les réflexions en interne et ont débouché sur l'identification de **sept actions**, considérées comme les plus à même de **réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre** émises par le Département :

- le développement de la route durable ;
- la reconstruction d'un collège à Mirebeau à haute valeur environnementale;
- un projet pilote de gestion des consommations énergétiques et en eau dans les collèges volontaires;
- la décarbonation des déplacements des agents du Département;
- le développement de l'écomobilité dans les politiques sociales ;
- une démarche environnementale des évènements culturels et sportifs;
- l'engagement de la Technopôle du Futuroscope vers une

PRÉSERVER ET VALORISER NOS RESSOURCES NATURELLES & NOTRE QUALITÉ DE VIE



METTRE EN ŒUVRE LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE L'EAU

DESCRIPTIF

Le Schéma Départemental de l'Eau (SDE) 2018-2027 est copiloté par le Conseil Départemental et l'Etat en collaboration avec les acteurs du territoire et les usagers de l'eau.

Cette feuille de route partagée a pour objectif de faciliter la mise en œuvre de la gestion durable de la ressource en eau.

CHIFFRES CLES ODD

EAU POTABLE: 165 captages dont 17 aires d'alimentation de captage prioritaires SDAGE* et 11 prioritaires SDE

ASSAINISSEMENT COLLECTIF: 475 systèmes d'assainissement

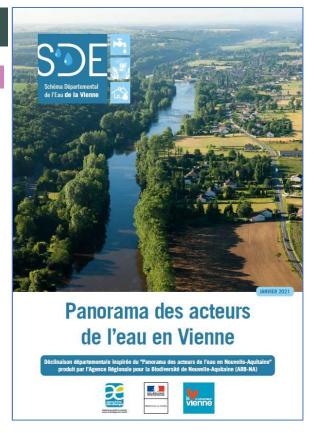
VALEUR DU PATRIMOINE: environ 3 milliards d'euros d'infrastructures pour l'eau potable et l'assainissement collectif (donnée 2014)

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL: 38 000 installations autonomes

MILIEUX AQUATIQUES: 11 masses d'eau superficielles sur 68 en Vienne en bon état selon la Directive Cadre Européenne sur l'Eau

CHARTE D'ENGAGEMENT pour le SDE signée par plus de 60 partenaires





Panorama des acteurs de l'Eau en Vienne

ANIMER LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE L'EAU

CONTRIBUER À SA MISE EN ŒUVRE

La cellule d'animation du SDE maintient la dynamique d'échanges entre les acteurs de l'eau, met en œuvre les actions dans une optique d'amélioration continue et veille à la cohérence globale.

INDICATEURS DE SUIVI

- **3 Actions de sensibilisation** à destination des **élus de la vienne** sur le rôle de l'élu local, la gestion conjoncturelle et la Restauration de la Continuité Ecologique, les Zones Humides, dont la **Conférence de l'eau**
- **6 Ateliers d'Echanges** sur les plans d'eau, les pollutions diffuses, les boues et sous-produits de l'assainissement



Webinaire de sensibilisation « Changer nos pratiques de gestion des eaux pluviales pour s'adapter au changement climatique » Le Département cible ses interventions sur les besoins prioritaires et en fonction de ses compétences : **Sensibilisation** des élus communautaires ; Lancement du **plan « arbres »** ; **Accompagnement technique et financier** des collectivités, ainsi que des particuliers pour l'assainissement non collectif.

INDICATEURS DE SUIVI

92 000 € DE SUBVENTIONS individualisés en Assainissement Non Collectif en 2022

34 entreprises et bureaux d'études adhérents à la charte départementale de l'assainissement non collectif

21 stations de mesures de la qualité des eaux superficielles suivies par le Département

« PLANS ARBRES » : FAVORISER LA PLANTATION D'ARBRES POUR REPONDRE AUX ENJEUX DU SDE

La plantation d'arbres contribue à la qualité de la ressource en eau, à l'atténuation des effets du changement climatique, au stockage carbone, à la préservation de la biodiversité, des paysages et à la production de biomasse.

INDICATEURS DE SUIVI

PERSPECTIVES

14 KM DE HAIES PLANTEES ET 28 000 Arbres et arbustes plantes en 2021 Planter 10 000 arbres et arbustes par an les premières années (2020 à 2022), puis 25 000 par an



Plantation de haie sur un Espace Naturel Sensible en 2022

PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS SENSIBLES

DESCRIPTIF

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) sont des sites présentant une faune, une flore et des paysages remarquables et vulnérables. Leur préservation permet de protéger et de faire découvrir le patrimoine naturel de la Vienne. L'objectif est d'amplifier l'action en augmentant le nombre de sites ENS gérés en maîtrise d'ouvrage départementale de 5 à 17.

CHIFFRES CLES ODI

5 ESPACES NATURELS SENSIBLES gérés par le Département représentant une surface de **210 HA**





Espace Naturel Sensible de la zone humide en forêt de Scévolles

AMPLIFIER LE NOMBRE D'ENS SOUS MAÎTRISE FONCIÈRE DÉPARTEMENTALE

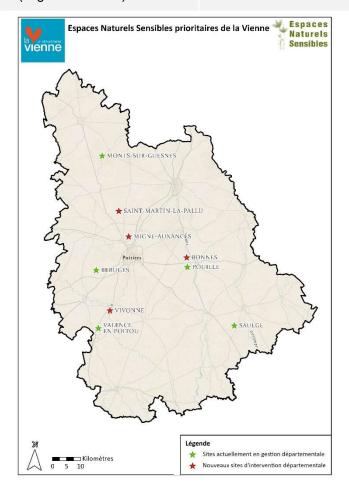
Le Département initie des démarches d'acquisition et de gestion sur 12 sites supplémentaires. L'objectif est de pouvoir ouvrir au public au moins un site tous les 2 ans et de protéger in fine 17 ENS sous maîtrise foncière départementale.

INDICATEURS DE SUIVI

240 ha objets d'une animation foncière par la SAFER pour l'acquisition de 2 nouveaux ENS : le Bois Coutant à Cercigny (Vivonne) et le Coteau de Chaussac (Migné Auxances)

PERSPECTIVES

Avoir la maitrise foncière supplémentaire de 65 HECTARES EN 2025



ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE DES PLANS DE GESTION SUR LES SITES ENS D'INTERVENTION DÉPARTEMENTALE

La préservation de la biodiversité nécessite de comprendre le fonctionnement écologique des sites. Les mesures de gestion doivent être menées en concertation avec les acteurs locaux, afin de permettre leur acceptabilité.

PERSPECTIVES

Elaboration en 2022 du **PLAN DE GESTION DE SCEVOLLES** et **RENATURATION DE LA ZONE HUMIDE DE FONTOU**

Avoir restauré en 2025 la **DIGUE DU LECHE**

Avoir réalisé les **DIAGNOSTICS SUR 3 SITES** et les **PLANS DE GESTION DE 2 SITES** nouveaux en 2025



Chantier de renaturation de la zone humide de Fontou (Valence-en-Poitou), création de 4 mares. Ce projet sur 2 ans a pour objectif de :

- Déconnecter l'étang de Fontou du ruisseau et réaménager de la zone de l'étang en créant 4 mares
- Restaurer le ruisseau de Fontou (continuité écologique, aménagement du lit et des berges)

11

FAVORISER LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE NATUREL ET LA SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

DESCRIPTIF

La sensibilisation des habitants à leur patrimoine naturel et paysager est essentielle pour leur permettre de se l'approprier. Les Espaces Naturels Sensibles peuvent être un support important de cette sensibilisation, via des sentiers et des animations pour le grand public et avec une attention particulière pour les collégiens et les personnes en situation de handicap. Au-delà, le développement des sports de pleine nature et le CAUE86 (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement) sont également mobilisés pour sensibiliser les habitants.



Animation 2022 des jeunes sur les ENS

CHIFFRES CLÉS

4 ENS AMENAGES avec des sentiers nature (Bois de la Loge à Pouillé, Fontou à Valence en Poitou, la Verrerie à Béruges et La zone humide de Scévolles à Monts-sur-Guesnes) accessibles aux personnes à mobilité réduite

74 ANIMATIONS NATURE prévues en 2022

35 MEMBRES TITULAIRES dans la CDESI* de la Vienne avec 3 groupes de travail pour les sports de pleine nature

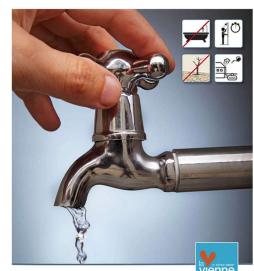
LANCEMENT DE L'ELABORATION DE L'ATLAS DES PAYSAGES par le CAUE86 en 2021 et mise en œuvre en 2022-2024

* Commission départementale des espaces sites et itinéraires (de sports de pleine nature)

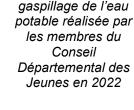
ODL







Retiens la goutte!



Affiche de

sensibilisation au



DEVELOPPER L'OFFRE DE SPORT DE NATURE EN LA CONCILIANT AVEC L'ENVIRONNEMENT ET LES USAGES LOCAUX

L'enjeu est de consolider le secteur des sports de nature, d'en faire un véritable levier économique et touristique, tout en préservant les sites et l'environnement.



Fin 2020, 22 espaces, sites et itinéraires de pratique d'un sport de nature ont été labellisés « Station Sports Nature en Vienne ». Un site internet a été créé : https://sportsnature-vienne86.fr/.

Par ailleurs, en 2021 des travaux de sécurisation de la piste d'envol du club de parapente « Les Pitroux » à Massognes ont été effectués.



Un concours photo 2021 Ouvrard)

organisé par le CAUE86 « L'Eau et nous » (crédits photos à droite Ravan Tisserant et ci-dessous M. Jean-Daniel

REALISER UN ATLAS PAYSAGE ET ARCHITECTURE

L'élaboration d'un Atlas des Paysages, pour tout public, en partenariat avec le CAUE pour préserver et affirmer l'identité paysagère du territoire de la Vienne a débuté en 2021 avec un rendu prévu en 2023 décalé à 2024. Cet outil en ligne et au format papier aura pour finalité d'assurer la promotion du territoire, sensibiliser le public comme les élus aux enjeux du paysage et servir d'aide à la décision.



INDICATEURS DE SUIVI

UN COMITE DE PILOTAGE et un CONSEIL SCIENTIFIQUE TECHNIQUE pour le lancement de l'atlas en mai et juin 2022

Un comité de suivi tous les deux depuis son lancement.

PERSPECTIVES

Finaliser l'atlas des paysages pour 2024



AMÉNAGER DES SENTIERS NATURES SUR LES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Finalisation de la pose des mobiliers sur le sentier de la zone humide en forêt de Scévolles (juillet 2022)



Silhouette d'un cerf en taille réelle sur le bocage de la Verrerie

INDICATEURS DE SUIVI

FINALISATION en 2022 des aménagements de sentiers nature

Forêt de Scévolles

- 1,8 km de sentier accessibles aux personnes en situation de handicap
- 7 panneaux pédagogiques et 6 outils pédagogiques
- 1 land Art

Bocage de la Verrerie

- 1,1km de sentier adapté aux handicaps et 2,3km pour personnes valides
- 11 panneaux, 3 silhouettes d'animaux en taille réelle, 1 land art

PERSPECTIVES

Aménager d'ici 2025 les sentiers nature des ENS DE LA VERRERIE, FONTOU, SCEVOLLES, LE LECHE

DÉVELOPPER LES SORTIES « NATURE » POUR LE GRAND PUBLIC SUR LES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Les sorties "nature" à destination du grand public et des scolaires sont réalisées depuis 2018 par des prestataires spécialisés. En 2022, 79 visites ont été programmées dont 54 "Grand Public", 4 "Handicapé", 21 visites "Scolaire" hors appel à projet collège.

PERSPECTIVES

ATTEINDRE 1200 VISITEURS PAR AN EN 2025

LANCER UN APPEL À PROJETS POUR LES COLLÈGES « À LA DÉCOUVERTE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES »

Des animations pour les collégiens sont menées, à l'interface avec la compétence collège du Département et le plan Jeunesse. En 2022, 17 classes de collèges ont répondu à l'appel à projets. Le dispositif a également été étendu aux Maisons Familiales Rurales.

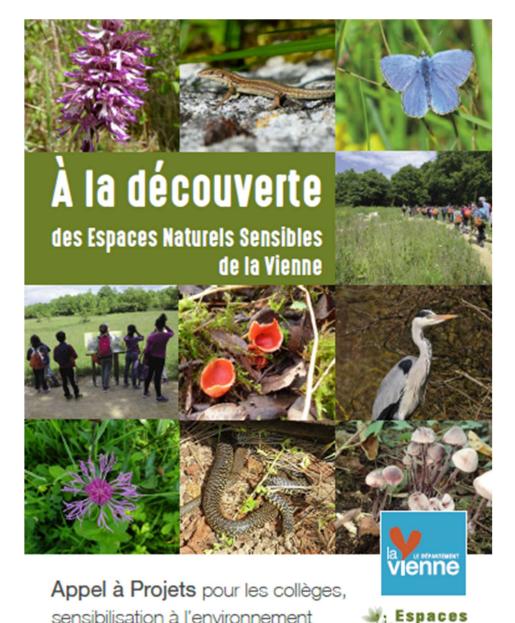
PERSPECTIVES

Accueillir **20 CLASSES DE COLLEGES** par an à partir de l'année scolaire 2021-2022



Personnes en situation de handica Aide sociale à l'enfance

Sorties nature sur les ENS en 2022



Année scolaire 2022-2023

Appel à projets : « A la découverte des Espaces Naturels Sensibles de la Vienne » 2022-2023

Agenda des sorties nature 2022 sur les ENS





Naturels

Sensibles |

ENCOURAGER UN DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES MAÎTRISÉ ET RESPECTUEUX DE LA QUALITÉ DES PAYSAGES ET DU PATRIMOINE

DESCRIPTIF

Le Département souhaite encourager le développement des énergies renouvelables en accompagnant les démarches territoriales locales et en apportant une vision globale départementale, pour un équilibre sur le mix énergétique.

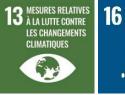
CHIFFRES CLÉS ODD

27,7% D'ENERGIES
RENOUVELABLES parmi la
consommation totale
d'énergie en Vienne













PERSPECTIVES

Participer à l'atteinte des objectifs régionaux en termes de production d'énergie renouvelable, à savoir atteindre 50% DE LA PRODUCTION D'ELECTRICITE D'ORIGINE RENOUVELABLE EN 2030, dans le respect des territoires, des paysages et des populations.

En partenariat avec







RÉALISER UN DIAGNOSTIC DU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Un état des lieux des énergies renouvelables a été réalisé pour connaître la situation de la Vienne par rapport aux objectifs nationaux et régionaux. Il constitue également un outil pour mieux accompagner les intercommunalités dans l'atteinte des objectifs de leurs Plans Climat Air Energie Territoriaux.

INDICATEURS DE SUIVI

2771 GWh DE PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES (hors biocarburants) en

2019, dont 202 GWh de photovoltaïque (soit 7%) et 545 GWh d'éolien (soit 20%)

SUIVI DU DEVELOPPEMENT DE L'ÉOLIEN

Le Département constate un fort déséquilibre territorial au sein de la Nouvelle-Aquitaine sur le développement de l'éolien, en particulier sur le Sud de département. Le Département se positionne en faveur d'un développement de l'éolien respectant les principes d'un aménagement équilibré du territoire : l'équité, la concertation et la diversification du développement économique et le respect du patrimoine et du cadre de vie. Pour cela une CHARTE a été élaborée pour les collectivités de la Vienne et professionnels pour un développement maitrisé et concerté de l'éolien, favorisant l'acceptation locale et le respect des territoires.

INDICATEURS DE SUIVI

110 EOLIENNES EN FONCTIONNEMENT

sur 21 parcs éoliens pour 253 MW de puissance en fonctionnement

187 éoliennes autorisées sur 31 parcs éoliens et **82 éoliennes en instruction** sur 20 parcs éoliens

SUIVI DU DEVELOPPEMENT DU PHOTOVOLTAIOUE

La Région Nouvelle-Aquitaine s'est fixée une production annuelle d'énergie photovoltaïque de **9 700 GWh en 2030** et de **14 300 GWh en 2050**. 1ère Région de France en termes de production photovoltaïque, la Vienne y contribue à hauteur de 8 %.

INDICATEURS DE SUIVI

5 600 INSTALLATIONS RACCORDEES au

réseau électrique (215 MW) en Vienne

350 installations (774 MW) en file d'attente

L'équité entre les territoires du département Le positionnement du Département

Le respect du cadre de vie et du patrimoine

La
concertation
avec les
collectivités
et la
population

Transitions pour la Technopôle du Futuroscope

Réflexions en cours pour l'intégration des dimensions du développement durable pour l'aménagement et la vie de la technopôle Projets à l'étude :

- Diagnostic Ecologique du site
- Entretien du lac pour maintien de la qualité de l'eau (vidange/curage périodiques)
- Etude énergétique des bâtiments départementaux sur la Technopole
- Développement des cheminements doux (pistes cyclables, piétons, transport en commun...)
- Implantation de bornes de recharges électriques (véhicule + vélo)
- Gestion de l'éclairage de la Technopole (LED, ...)
- Recyclage Tri des déchets
- Améliorer le cadre de vie et l'appropriation du site par ses usagers
- Plantation d'arbres et végétaux

ETAT DES LIEUX DE LA TRANSITION ENERGETIQUE EN VIENNE

En 2015, la France s'est fixée une feuille de route pour lutter contre le changement climatique : atteindre la neutralité carbone en 2050. La France doit pour cela diviser par 6 les émissions nationales de gaz à effet de serre par rapport à 1990.

En Nouvelle-Aquitaine, le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) approuvé par la Préfète de Région le 27 mars 2020 redonne à la planification territoriale son rôle stratégique à travers des objectifs de moyen et long termes :

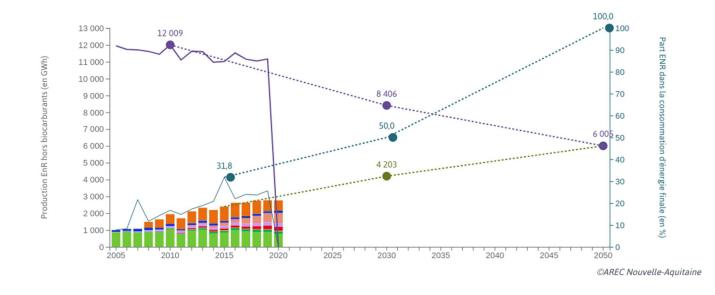
- La réduction de 30 % de la consommation d'énergie finale en 2030 par rapport à 2010,
- La réduction des gaz à effet de serre de 45 % en 2030 par rapport à 2010,
- et porte à 50 % la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale en 2030 et à 100 % en 2050.

Le territoire de la Vienne a émis en 2019 **3 660,3 ktCO2eq** d'émission de gaz à effet de serre. Soit le 6ème département le plus émetteur de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Emission de gaz à effet de serre par secteur d'activité en Vienne :



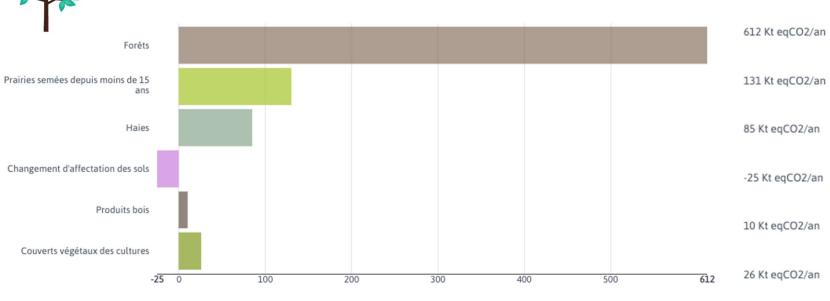
Déclinaison des objectifs du SRADDET à la Vienne :



- Consommation d'énergie finale (GWh)
- Tajectoire de consommation d'énergie finale (GWh) selon l'objectif SRADDET
- --- Part des ENR dans la consommation d'énergie finale (%)
- Trajectoire Part des ENR dans la consommation d'énergie finale (%) selon l'objectif SRADDET
- · · · · Traduction de la production EnR (GWh) selon l'objectif SRADDET

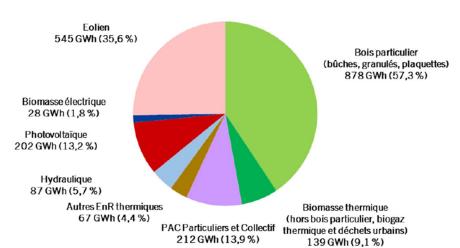


10 % de la séquestration carbone régionale



Stockage carbone (en Kt eqCO2/an)

Le Département de la Vienne a produit en 2019 **2 771 GWh** d'énergie renouvelable. Actuellement les énergies renouvelables sont portées par deux filières : la filière thermique pour 60 % et la filière électrique 40 %.



En 2005, le bois énergie des particuliers représentait plus de **85** % de la production départementale d'énergie renouvelable.

Depuis, de nouvelles filières se sont développées comme celles de la biomasse thermique, des pompes à chaleur (PAC), du photovoltaïque, de l'éolien, la méthanisation permettant ainsi un doublement de la production énergétique renouvelable sur les 14 dernières années.



AXE 2

POURSUIVRE NOTRE IMPLICATION POUR UNE ÉCONOMIE, DES EMPLOIS ET DES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ ÉCONOMES EN CARBONE

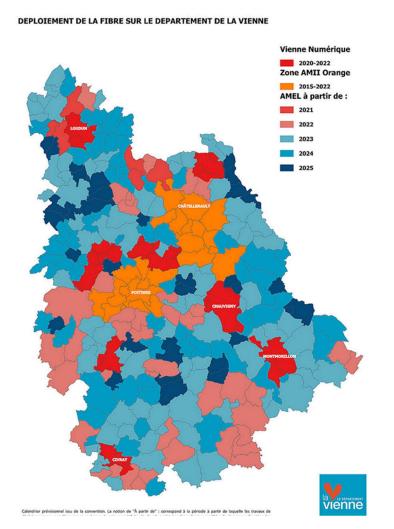


CONFORTER LES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ ET L'EMPLOI EN MILIEU RURAL

DESCRIPTIF

Afin de maintenir la cohésion sociale, l'équilibre territorial et la qualité des services rendus aux usagers en milieu rural, il est indispensable de conforter les services publics et l'emploi dans ces zones. Au-delà de ces bénéfices, ceci présente un intérêt environnemental en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre :

- en permettant de limiter les distances des trajets domicile-travail et celles pour accéder aux services publics,
- en permettant d'éviter des déplacements par le recours aux solutions informatiques dématérialisées.





INDICATEURS DE SUIVI

38% des locaux de la Vienne (entreprises, logements,...) raccordables grâce au déploiement de la fibre (donnée fin 2020)

25 TIERS LIEUX en 2021 dans le Département de la Vienne

Le déploiement de la Fibre sur les territoires de la Vienne est vertueux car il contribue à l'emploi en milieu rural et à la réduction des gaz à effet de serre en réduisant les déplacements.

En effet, la fibre conditionne le télétravail, le développement des tiers lieux notamment.

MAINTENIR UN ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ EN MILIEU RURAL

Afin de faire face aux difficultés d'accès aux services et au risque de dévitalisation, le Département et l'Etat ont réalisé un Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accès des Services au Public (SDAASP) sur la période 2018-2023. Ce schéma porte sur différentes thématiques telles que la mobilité, l'offre de santé, l'accès à l'emploi et la couverture numérique du territoire.

REALISATIONS

INDICATEURS DE SUIVI

Elaboration et délibération de la **STRATEGIE DEPARTEMENTALE D'INCLUSION**

NUMERIQUE 2020-2024, qui constitue une feuille de route commune avec l'ensemble des partenaires locaux pour mutualiser les initiatives pour l'inclusion numérique

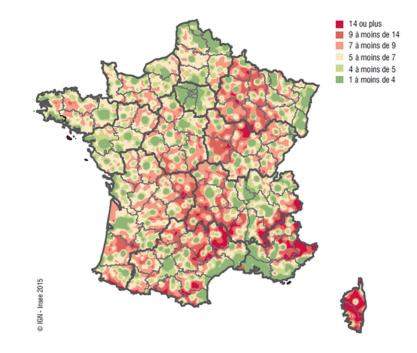
20 ESPACES FRANCE SERVICE OUVERTS dans la Vienne et labellisés en septembre 2022 sur 7 territoires

56 % **des communes** de la Vienne ont au moins un commerce de proximité soit une boulangerie, soit une boucherie charcuterie ou une épicerie, source Base permanente des équipements INSEE 2018.

Il est précisé que des évaluations seront réalisées par l'Etat une fois le réseau d'Espaces France Service ouvert, à partir de 2021-2022.

LA MAISON DEPARTEMENTALE DES SOLIDARITE DE CHAUVIGNY LABELLISEE ESPACE FRANCE SERVICE :

- 29 communes couvertes
- 800 foyers rencontrés chaque année par l'action sociale
- 2000 rendez-vous par an sur place, dans les permanences extérieures ou en visites à domicile
- 250 personnes reçues par mois
- 800 appels téléphoniques par mois



Temps moyen en minutes nécessaire pour accéder à un panier de 29 commerces et services d'usage courant en automobile selon l'INSEE

DÉVELOPPER UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ

La réduction de l'empreinte écologique de l'alimentation est un enjeu majeur. Une alimentation de qualité et de proximité répond de plus à une demande sociétale et représente une plus-value économique agricole locale. Le Département s'engage fortement sur cet enjeu majeur, en partenariat notamment avec la **Chambre d'agriculture** et **l'Association des Maires**.

CHIFFRES CLÉS

31 COLLEGES engagés dans la démarche « Je Rest'O collège »

2 200 000 REPAS PAR AN dans les collèges







4 ÉDUCATION DE QUALITÉ





Opération Agrilocal nationale 2022 : durant la semaine, un plat par jour ou un repas de produits locaux, accompagnés d'animations pédagogiques

ACCOMPAGNER LES POLITIQUES ALIMENTAIRES LOCALES

De nombreuses initiatives locales sont engagées par les acteurs locaux : Plans Alimentaires Territoriaux des intercommunalités, limitation du gaspillage alimentaire, étude de faisabilité pour des unités de transformations, études circuits courts, ...

INDICATEURS DE SUIVI

6 DEMARCHES ALIMENTAIRES LOCALES suivies par le Département (plans alimentaires territoriaux portés par les intercommunalités et projets collectifs portés par des producteurs agricoles)





Animation et visite pédagogique du Pré joly 2022

DÉVELOPPER UNE RESTAURATION COLLECTIVE DURABLE AVEC AGRILOCAL86 ET ZÉROGASP186

Le Département favorise depuis 2017 l'approvisionnement en produits alimentaires locaux dans la restauration collective, notamment dans les collèges, avec pour objectif de généraliser la démarche à d'autres types de structure. Au sein des collèges, une gestion de la restauration nommée « Je Rest'O collège », selon 3 axes :







INDICATEURS DE SUIVI

3 422 COMMANDES réalisées en 2022 via Agrilocal86

140 ETABLISSEMENTS adhérents à Agrilocal86

77 ACHETEURS actifs sur la plateforme

25 % DE PRODUITS BIO LOCAL (en Vienne) sur Agrilocal

869 DE BIODECHETS alimentaires par repas et par collégien après accompagnement contre 147g au niveau national (Ademe)

PERSPECTIVES

Dans les collèges : Objectifs de 50% de

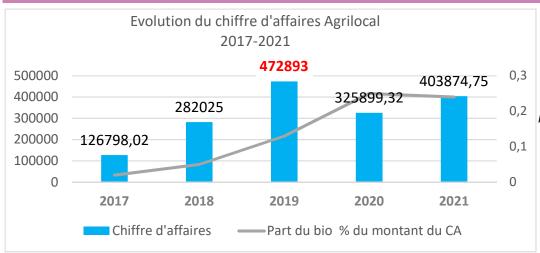
produits

locaux en 2025.

dont 20% de bio

local

375 000 € de chiffre d'affaire injecté dans l'économie locale



* acheteurs hors collèges : EPHAD, Lycées, écoles primaires, restaurants collectifs des services de l'Etat,...

SOUTENIR UNE AGRICULTURE DE QUALITÉ, CRÉATRICE DE VALEUR AJOUTÉE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

DESCRIPTIF

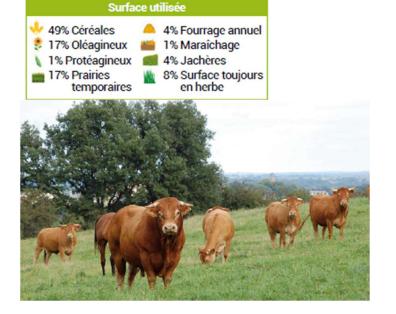
L'objectif est de développer une agriculture respectueuse de l'environnement en restant compétitive, pourvoyeuse d'emploi et à valeur ajoutée pour le territoire, afin de maintenir une économie locale dynamique.

CHIFFRES CLÉS

4 054 EXPLOITATIONS agricoles en 2022 dont 500 SPECIALISEES EN ELEVAGE

5700 EMPLOIS équivalent temps plein

8.7% de la SAU de la Vienne en AGRICULTURE BIOLOGIQUE





La Surface Agricole Utile (SAU) totale en Vienne est de 471 114 ha

.









Feuille de route pour l'Agriculture Délibérée en juin 2022

4 axes:

- Axe 1 : Pour une alimentation locale et durable
- Axe 2 : Pour le maintien et le développement de structures et de filières de proximité
- Axe 3 : Pour un outil foncier de travail performant
- Axe 4 : Pour la lutte et l'adaptation au changement climatique en Agriculture



MENER UN AMÉNAGEMENT FONCIER ET ENVIRONNEMENTAL SUR LA COMMUNE DE SAINT MARTIN LA PALLU

L'Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental (AFAFE) provient d'une demande des agriculteurs de regrouper et d'optimiser la structure foncière à Saint-Martin-la-Pallu. Le Département a lancé un état des lieux fonciers et environnemental. Les enjeux prioritaires sont le maintien du maraîchage et la reconquête de la qualité de l'eau du bassin versant de la Pallu.

En 2020, Le périmètre d'aménagement foncier et le schéma Directeur d'aménagement durable ont été approuvés par la Commission Communale d'Aménagement Foncier suite à l'enquête publique, après arbitrage sur les réclamations collectées par le commissaire enquêteur. Enfin, l'arrêté sur les prescriptions environnementales est en cours de finalisation par les services de l'Etat (DDT).

INDICATEURS IDENTIFIES DANS LE SCHEMA DIRECTEUR

23,1 km de haies potentielles à planter

10,8 km de bandes enherbées à implanter le long des émissaires hydrauliques au titre de la reconquête de la qualité de l'eau

PERSPECTIVES

REDUIRE LE NOMBRE D'ILOTS d'exploitation d'au moins 50%
DIVISER LE NOMBRE D'ILOTS DE PROPRIETE PAR 3
Mise en place de 70% DES PROPOSITIONS DE PLANTATION DE HAIES
Mise en place de 80% DES PROPOSITIONS DE BANDES ENHERBEES



Plan des propriétés – Agrandissement du marais de la Pallu illustrant le fort morcellement des parcelles avant aménagement foncier

DÉVELOPPER LE TOURISME DE NATURE PAR LA RANDONNÉE

DESCRIPTIF

Les nombreux atouts touristiques de la Vienne dynamisent l'économie locale. Le tourisme vert en est un volet et doit être structuré avec les territoires. Le Département a donc élaboré "LA VIENNE A VELO ET RANDO" 2021-2025, en concertation avec les collectivités et les associations d'usagers. Ce schéma de la randonnée et des mobilités douces constitue une feuille de route commune pour le développement et la promotion des itinéraires et services pour le tourisme de randonnée et le loisir sportif.

Enfin, deux nouveaux itinéraires ont été initiés en 2021, se poursuivent en 2022 et doivent être mis en service en 2023. La Véloroute 94 de Saint-Germain à Saint-Sauvant (105km) via Chauvigny, Poitiers, Saint-Sauvant et la liaison Châtellerault-Candes-Saint-Martin (37) (89km).

CHIFFRES CLÉS

Près de **1400 KM D'ITINERAIRES CYCLISTES ET PEDESTRES** en Vienne d'intérêt extra-départemental voire national ou européen, dont 442 km balisés et sécurisés par le Département. **110 km** sur la V94 mis en service en 2022.

Fréquentation touristique des euro-véloroutes en France en hausse de +20% ENTRE 2013 ET 2018, retombées économiques estimées à 16 / KM

PARCOURU / PERSONNE (source : enquête vélo et territoire, 2018)

PASSAGE DE LA SCANDIBERIQUE, la plus longue vélo route de France, de 1700km, par la Vienne

LE RAID SAINT MARTIN: 20 équipes en 2017, 30 en 2018, 50 en 2021

8 PONTS réparés et 16 km d'anciennes voies ferrées sécurisées en 2022





La scandibérique en Vienne







La Vienne à Vélo et Rando

LES ENJEUX

Sociétal

Qualité de vie, lien social, ...

Economique

Lien avec le schéma tourisme

Environnemental

Lien avec le plan de déplacement interne

Santé publique

Sport. Terre de ieux 2024

Infrastructure

Les projets d'itinéraires La sécurité, l'entretien

Itinéraires *La Vienne à vélo et rando*

Tourisme

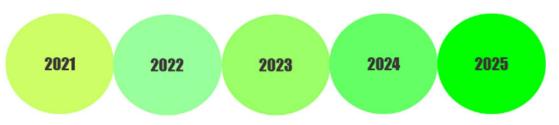
La promotion
La labellisation
Valorisation touristique et
environnementale
L'observatoire
La signalisation touristique

Pratiques

Loisir
Domicile-travail
Professionnel
Sport santé – VTT
Sensibilisation et prise en
compte des mobilités douces

Equipements / Services

Les parkings Les services de réparation Le balisage et la signalisation Accessibilité



V94 de la Brenne aux Deux-Sèvres via Chauvigny et Poitiers Mise en service du chemin de Ligugé à vélo

La Vienne à vélo de Châtellerault à Fontevraud

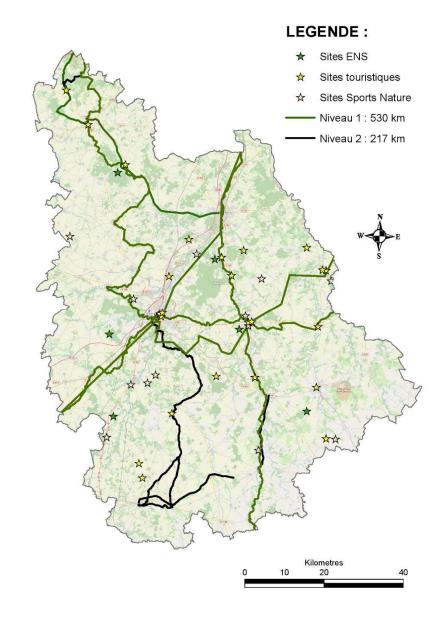
Saint Jacques à vélo

Poursuite de l'aménagement des autres itinéraires suivant la programmation retenue : chemin de l'Evêque de Tour et anciennes voies ferrées

Schéma de signalisation touristique et Système d'information Touristique

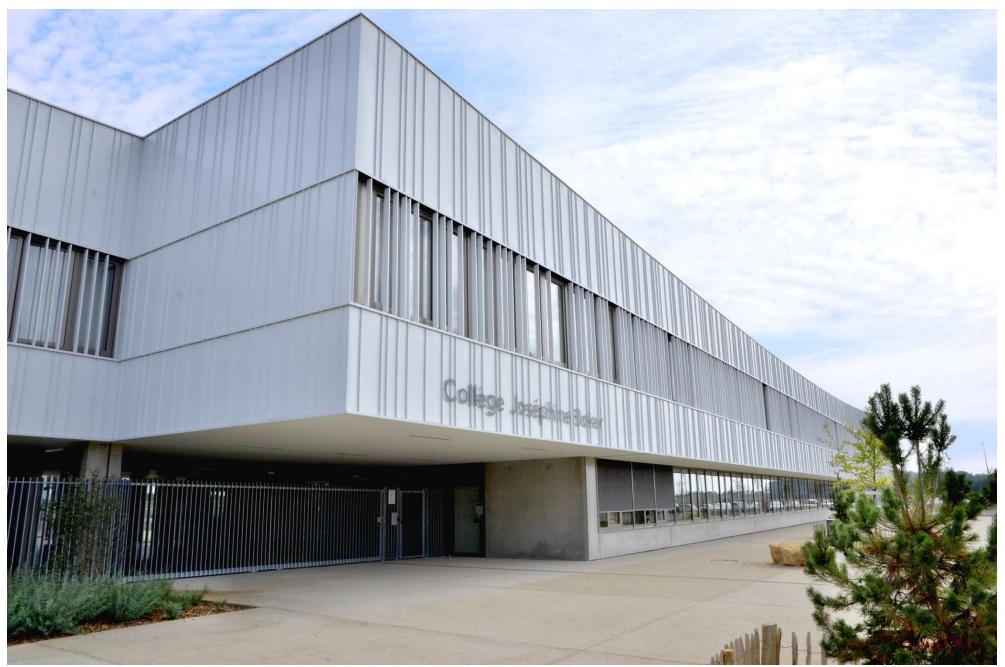
Pédestres Cyclistes

Légende : ☆ Sites ENS (6) ★ Sites touristiques (25) ★ Site Sports Nature (14) ■Niveau 1 : 850 km Niveau 2 : 585 km



PRENDRE EN COMPTE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Inauguration du collège Joséphine Becker à Vouneuil-Sous-Biard le 2 mai 2022



LUTTER ET S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN URBANISME ET EN AMÉNAGEMENT

DESCRIPTIF

Le Département accompagne techniquement et financièrement les collectivités au titre de la solidarité territoriale. Cet appui doit contribuer à un effort collectif mutualisé pour atteindre les objectifs des Plans Climats Air Territoriaux des intercommunalités.

ODD













Rue végétalisée à Saint Germain (crédit : CAUE86)

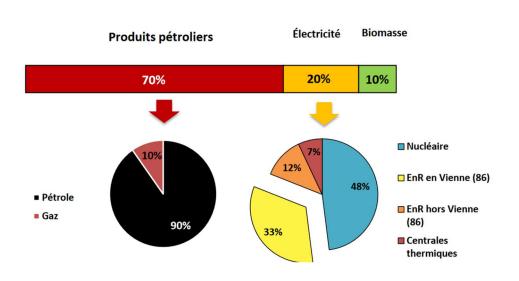
LES PLANS CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET) EN VIENNE

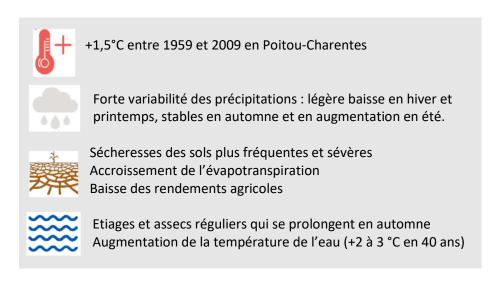


Le Syndicat Energies Vienne a réalisé pour les intercommunalités un état des lieux des Plans Climat Air Energie Territoriaux dont les principaux enjeux sont : la réduction des gaz à effet de serre, de la consommation d'énergie et des émissions de polluants atmosphériques ainsi que la substitution de l'approvisionnement énergétique par des sources renouvelables, l'augmentation de la séquestration carbone et l'adaptation des activités humaines aux changements climatiques.

Les principaux enjeux déterminés sont :

- LES TRANSPORTS, premiers consommateurs d'énergie (47%) et émetteurs de gaz à effet de serre (44%) et responsables de 65 % des émissions d'oxydes d'azote.
- L'AGRICULTURE principal émetteur de méthane et de peroxyde d'azote, des gaz à effet de serre 20 à 70 fois plus puissants que le CO₂ ainsi que le responsable de 100 % de la diffusion d'ammoniac, source de pollution de l'environnement.
- LE RESIDENTIEL ET LE BATIMENT, majeur consommateur d'énergie (40% au total) pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire principalement et source de pollutions atmosphériques notamment le dioxyde de souffre responsables des pluies acides.





Améliorer la performance énergétique des Bâtiments du Département

En 2022, 4 collèges font l'objet de travaux d'amélioration des performances énergétiques via le plan de relance et de résilience (2021/2022):

- Le collège Jean Macé de Châtellerault (86100);
- Le collège Bellevue de Dangé Saint Romain (86220);
- Le collège Jean Moulin de Poitiers (86000);
- Le collège Arsène Lambert de Lencloître (86140).



Accompagner et sensibiliser à la lecture paysagère

La CAUE86 accompagne la Communauté de communes de Vienne et Gartempe à l'élaboration de son plan paysage.

D'autre part, le CAUE a réalisé plusieurs actions de sensibilisation au paysage :

- 4 sorties grand public ont été organisées en 2022 sur la lecture paysagère et architecturale.
- 1 formation en 2022 sur la végétalisation des cimetières à destination des élus et techniciens.
- 1 webinaire « Eau et assainissement » pour les élus, techniciens et le grand public.



Lecture paysagère à Availles Limouzine

SOUTENIR LA MAÎTRISE DE LA DEMANDE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS DES COLLECTIVITÉS

Au regard de la Stratégie Nationale Bas Carbone, l'objectif est de diminuer de 53% d'ici 2030 les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments. Les diagnostics des plans climats air énergie territoriaux des intercommunalités en Vienne confirment l'intérêt d'une action collective pour la rénovation du patrimoine bâti, notamment public, afin de diminuer les consommations énergétiques de ces bâtiments.

Dans ce cadre, le Syndicat des Energies de la Vienne, le Département, l'Agence des territoires 86 et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE86) ont signé en février 2020 une convention de partenariat pour offrir un accompagnement complet et cohérent aux collectivités : sensibilisation à l'amont, conseil, études préalables, programmation, assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre hors secteur concurrentiel, appui financier, recherche de financement notamment européen. Outre l'enjeu climatique, ce partenariat permet d'optimiser l'efficacité de l'action de ces organismes publics et s'inscrit dans une logique de solidarité territoriale, en particulier pour les communes.

PERSPECTIVES

166 COMMUNES ET 6 EPCI EN 2022 engagés dans la démarche Objectif de 500 bâtiments rénovés en 2030 mobilisant cet accompagnement ECONOMIES D'ERNEGIE SUPERIEURES à 50% en 2030

En partenariat avec









PARTICIPER À LA MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS D'ESPACE ET D'ÉNERGIE VIA L'APPEL À PROJETS CENTRES BOURGS ET CENTRES ANCIENS

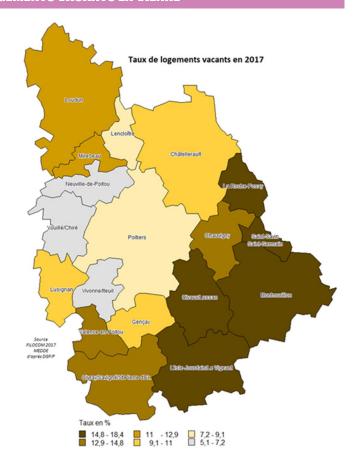
La revalorisation du parc existant est un enjeu essentiel de la politique d'animation du territoire départemental. La désertification du patrimoine ancien est importante sur certains secteurs. Les programmes territoriaux de réhabilitation (OPAH, PIG) permettent à certains secteurs de rééquilibrer des situations préoccupantes. Au-delà, le réinvestissement des tissus urbains du rural est primordial. En particulier, le réinvestissement des délaissés urbains évite l'accroissement de l'expansion sur les terres agricoles. Dans le cas de projets centrés sur la rénovation de l'habitat, l'objectif est d'évoluer vers un projet de restructuration du centre-bourg et du centre ancien et de faire émerger des projets novateurs assurant notamment la transition vers le solidaire et vers l'environnemental (réhabilitation énergétique des bâtiments, démarche d'écoquartier, aménagement paysagé…).

UNE OPERATION DE REHABILITATION A LENCLOITRE : UNE MAISON DE BOURG SUR TROIS NIVEAUX POUR UN LOCAL COMMERCIAL, 2 LOGEMENTS T3 ET UNE COUR COMMUNE



9.8 % DE LOGEMENTS VACANTS EN VIENNE

Une vacance très élevée, supérieure à 14,8% aux franges Sud et Est du département



Source = étude GTC22

POURSUIVRE LA DÉMARCHE DE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DES BÂTIMENTS AMÉNAGÉS PAR LE DÉPARTEMENT

DESCRIPTIF

Le Département veille à la qualité environnementale des bâtiments qu'il construit. Le collège Joséphine BAKER et l'ARENA inaugurés en 2022 ont été une opportunité de viser une bonne performance environnementale des bâtiments.

ODD











Chantier du collège Joséphine Becker – préparation des toitures végétalisées et panneaux photovoltaïques



L'ARENA (dalles photovoltaïques en toiture)



CONSTRUIRE UN 35ÈME COLLÈGE PERFORMANT POUR L'ENVIRONNEMENT

Le collège Joséphine Becker inauguré en mai 2022 peut accueillir 750 collégiens à Vouneuil-sous-Biard. Sa création au Nord-ouest de Poitiers répond au nombre croissant d'élèves, à la nouvelle sectorisation et au redimensionnement et à la réhabilitation du collège Henri-IV de Poitiers.

Sa construction s'est inscrite dans une démarche environnementale (sans certification) et propose un établissement scolaire performant énergétiquement :

- Orientation Sud pour bénéficier des apports solaires,
- Chaudière bois à granulés et une chaudière au gaz naturel en secours,
- Limitation de l'éclairage nocturne du collège à la stricte norme de sécurité,
- Positionnement du bâtiment en retrait de la route pour des raisons acoustiques mais aussi pour développer un premier plan paysager et arboré,
- Préservation de la haie bocagère existante et plantation de nouvelles haies au pourtour de la parcelle,
- Plantation de 189 arbres.
- Niveau de performance énergétique E+C- avec installation photovoltaïque duo béton-bois.
- Toit terrasses végétalisées,
- Bardage bois à claire-voie et bardeaux de terre cuite émaillée,
- Tri des déchets et valorisation des bio-déchets par compostage et récupération...

Vue d'artiste du collège Joséphine Becker



MAÎTRISER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'ARENA

L'ARENA Futuroscope inaugurée en avril 2022 a intégré dans sa construction un dépassement de la certification Haute Qualité Environnementale avec des cibles performantes : gestion de l'énergie, maintenance, conforts acoustique et visuel. Des panneaux photovoltaïques ont été installés en toiture.

Une démarche environnementale a été mise en place pour limiter les consommations d'énergie du bâtiment. En particulier, l'ARENA a été conçue avec :

- Une isolation renforcée sur toutes les parois,
- Une faible perméabilité du bâtiment,
- Des contraintes sur le traitement d'air avec des débits d'air maitrisés,
- La possibilité de récupérer l'énergie avec une utilisation généralisée de la ventilation double-flux avec échangeur à haut rendement,
- Un éclairage artificiel à haut rendement et à extinction automatique,
- Un éclairage extérieur à commande crépusculaire,
- Un système de chauffage performant avec gestion centralisée et suivi des consommations.

Vue d'artiste de l'ARENA



LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE VIA LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE L'HABITAT

DESCRIPTIF

Dès 2011, la mise en œuvre du programme Habiter Mieux a généré une mobilisation vers une politique de lutte contre la précarité énergétique. Pour compléter cette dynamique et lever les freins liés aux coûts de l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage obligatoire, l'un des enjeux principaux du Programme d'Intérêt Général (PIG) a été la mise en place de moyens adaptés pour la prise en charge des frais d'études et de dossiers devenant gratuits pour les particuliers, permettant un développement massif des travaux de rénovation thermique des logements.

INDICATEURS DE SUIVI

163 LOGEMENTS FINANCES POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE en 2022

8 réhabilitations réalisées en 2022 en cœur de bourg pour limiter l'étalement péri-urbain

1699 765 € dépensés en 2022 pour financer les projets validés en Commission Permanente

3 633 932 € de chiffre d'affaire lié aux travaux de maîtrise énergétique pour les entreprises

ODD

















Schéma Départemental de l'Habitat

PERSPECTIVES

Objectifs du Programme d'Intérêt Général sur 5 ans (pour le volet énergie) :

234 logements propriétaire occupant isolés par an soit

1000 SUR 5 ANS

4 logements propriétaire occupant lutte contre l'habitat indigne/logement très dégradé réhabilités par an soit

20 SUR 5 ANS

FAVORISER L'ÉCOMOBILITÉ POUR LES HABITANTS ET MAÎTRISER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

DESCRIPTIF

Dans un département majoritairement rural, l'usage de la voiture individuelle reste la forme prédominante, avec une offre de mobilité alternative inégalement présente. Des secteurs restent particulièrement enclavés avec des offres de transports en commun inadaptées voire inexistantes. Si la voiture demeure donc le moyen de déplacement professionnel et privé indispensable en milieu rural, des modes complémentaires et alternatifs émergent au travers d'initiatives associatives et publiques comme le covoiturage, l'auto partage, le vélo dans certaines situations de proximité ou de multi modalité. Le rôle du Département est d'accompagner les citoyens et d'exercer ses compétences en matière de voirie et de solidarité territoriale.

Les PCAET, nouveaux documents d'urbanisme locaux chargés d'élaborer un Plan Climat Air Energie Territorial dans toutes les intercommunalités de plus de 20 000 habitants ont mis en évidence dans la Vienne le poids du secteur des transports dans le bilan carbone des collectivités. Il représente à lui seul 30 % des émissions de gaz à effet de serre.

















Aire de covoiturage de Poitiers Sud

Développer l'éco mobilité dans les politiques sociales

Parce que la transition écologique doit être inclusive et équitable, la dimension sociale est incontournable. Que ce soit en favorisant par la mobilité le retour à l'emploi dans les milieux ruraux ou en optimisant les déplacements des assistants familiaux pour réduire les trajets, la dimension sociale peut et doit s'imbriquer avec la dimension environnementale.

L'autosolisme pèse de plus en plus sur le retour à l'emploi dans les milieux ruraux. Le Département a souhaité coordonner les acteurs de la mobilité dans les territoires ruraux dans le but de proposer des solutions de mobilité à ces publics en contractualisant avec un partenaire. Une plateforme de mobilité a ainsi été créée, ainsi qu'une équipe de conseillers en mobilité.



INDICATEURS DE SUIVI

209 BILANS DE COMPETENCES DE MOBILITE

au 1er août 2022, 117 fin septembre 2021

88 PARTICIPANTS AUX ATELIERS DE MOBILITE en août 2022 pour 17 ateliers, 70 participants fin septembre 2021

1 atelier « éco-mobilité » en 2022 en partenariat avec le CPA Lathus

Une réflexion est en cours en interne pour optimiser et minimiser les déplacements des assistants familiaux qui accompagnent en tout 1200 enfants dans un souci d'économie, de bien-être et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ces déplacements génèrent chaque année en moyenne 986 tonnes de CO2e.

Un réseau d'assistants familiaux sur l'éco-mobilité favoriserait le partage d'expériences, la mutualisation de déplacement (co-voiturage), des animations dédiées. Des actions pédagogiques et ludiques associant assistants familiaux et enfants, éventuellement élargies à l'ensemble des dimensions environnementales du quotidien, de type "défi famille éco-responsable. Enfin, la compagnie de taxi chargée de déposer les enfants à l'école pourrait être incitée à covoiturer voir, à investir dans un véhicule bas carbone. Des pistes qu'il reste à valider et à concrétiser.

DÉVELOPPER LA ROUTE DURABLE

L'impact environnemental de la route doit être maitrisé tout en diminuant les dépenses de construction et d'entretien du réseau. Ceci passe par l'optimisation d'utilisation d'enrobés, la sensibilisation à une meilleure conduite, le renouvellement du matériel par des véhicules à faibles émissions.

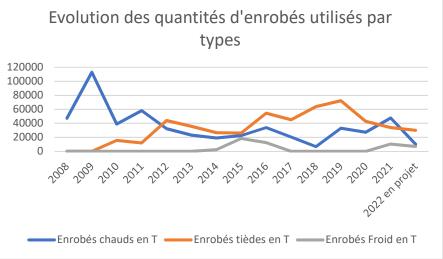
INDICATEURS DE SUIVI

- ENROBES : Objectif de 18 % DE REINTRODUCTION D'AGREGATS en 2022

- Signature de la convention d'engagement volontaire au niveau départemental par les constructeurs des infrastructures routières en 2013
- Chantiers en retraitement sur place en liant hydraulique et hydrocarboné
- Pratique de la fauche raisonnée pour la protection de la biodiversité
- 100 agents formés sur 254 à l'écoconduite

Voirie: 6730 tCO2e par an, soit 25% des émissions de gaz à effet de serre des activités du Département, principalement liés aux enrobés





Développer les itinéraires cyclables pour favoriser l'usage au quotidien du vélo

Le réseau de pistes cyclables doit être déployé à l'échelle du département, en cohérence avec les schémas locaux dédiés aux vélos et avec les objectifs nationaux. La Communauté d'Agglomération du Grand Châtellerault et la Communauté de Communes du Pays Loudunais ont aménagé en piste cyclable la voie verte Châtellerault-La Roche Rigault.

Au-delà des aspects touristiques et de loisirs, le schéma « la Vienne à Vélo et Rando » vise à encourager les mobilités douces au quotidien, dans une logique de réduction des émissions de gaz à effet de serre, et également de bien-être, de santé et de qualité de vie, en soutenant le déploiement de pistes cyclables pour la mobilité douce au quotidien.

Il en apparaît les aspects suivants :

- Des itinéraires sécurisés et directs sont une priorité pour développer la pratique du vélo au quotidien,
- Peu de pistes cyclables en dehors des espaces urbains,
- Un maillage conséquent de routes à faible fréquentation pouvant être utilisées pour la pratique du vélo au quotidien,
- Une amélioration à apporter dans les services et équipements pour l'usage quotidien du vélo à l'échelle du territoire départemental.

Les Plans Climat Air Energie Territoriaux sont en cours d'adoption par les intercommunalités. Ils intégreront leurs propres schémas de randonnées ou vélos qui offriront une lisibilité des ambitions cyclables à l'échelle du département. L'opportunité des connexions entre les territoires pourra alors être déployée à plus grande échelle.

PERSPECTIVES

REALISE: lancer un inventaire des pistes cyclables existantes ou projetées à court terme au vu des données disponibles des EPCIs

Recensement en 2022 et 2023 des besoins ou opportunités avec les acteurs locaux et les agents du département.





Données de la FUB (Fédération des Utilisateurs à Bicyclette)

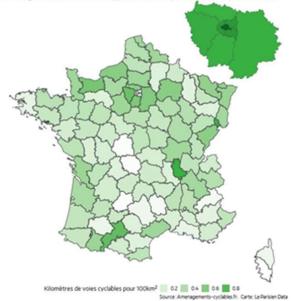
La part du vélo dans les déplacements < à 3% L'infrastructure et la voie partagée sont les principaux freins

Plan vélo national 2018

25 mesure

Passer de 3 à 9% de part multimodale d'ici 2024

Aménagements cyclables rapportés à la superficie des départements



AXE 4 DIMINUER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOTRE FONCTIONNEMENT INTERNE



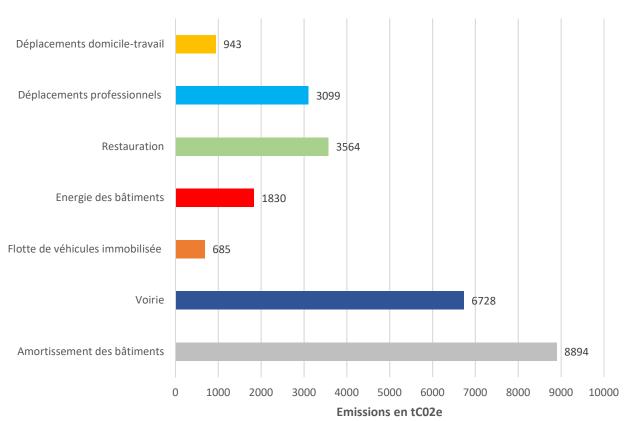
SYNTHESE DES RESULTATS DU BILAN CARBONE

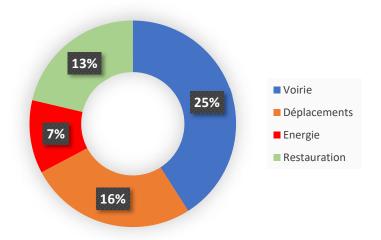
Le Département de la Vienne s'est engagé dans une démarche d'évaluation de ses émissions de gaz à effet de serre au travers de la méthode Bilan Carbone. Sur l'année 2019, le Département a émis un total de **26 700 tCO**₂**e** répartis selon les postes suivants :

Répartition des émissions du Département

Les principaux postes que le Bilan Carbone du Département a permis d'identifier sont :







Les quatre principaux postes d'émission hors amortissement sont :

- La Voirie avec 130 000 tonnes d'enrobés en 2019,
- La restauration.
- **Les déplacements** pour l'activité de la voirie, d'entretien, de transport de personnes en situation de handicap et de déplacements domicile-travail.
- L'Energie consommée par les bâtiments.

Les émissions du Département de la Vienne sur une année équivalent par exemple aux émissions des consommations ci-dessous :

















LA VOIRIE : 1ER POSTE D'EMISSION

Les émissions liées à l'entretien de la voirie représentaient en 2019 **25% du bilan total pour 130 000 tonnes d'enrobés utilisés.** Depuis 2010, le Département utilise de plus en plus les techniques d'enrobés tièdes ou froids avec une proportion croissante d'agrégats d'enrobés. Ces évolutions entraînent une réduction des émissions de gaz à effet de serre.

LES BATIMENTS

Les émissions liées aux immobilisations des bâtiments correspondent aux émissions passées nécessaires à la construction et à la rénovation de ceux-ci. Ils sont comptabilisés grâce aux surfaces construites et à la typologie de bâtiment.

Ces émissions représentent 8 890 tCO₂e soit 33% du bilan total sur l'année 2019. La thématique de la rénovation et de la sobriété au cours des travaux de rénovation et de construction de bâtiments est primordiale et constitue un enjeu important pour le Département.

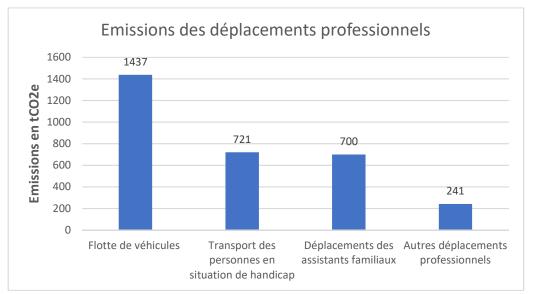
LA RESTAURATION

Les émissions associées aux achats, leur acheminement et les déchets sont majoritairement associées à 89% aux achats alimentaires.

Dans le cadre de la restauration collective du Département, **1,75 million de repas ont étés servis pour des émissions de 3 570 tCO₂e** en 2019. Cela représente 13% des émissions du Département.

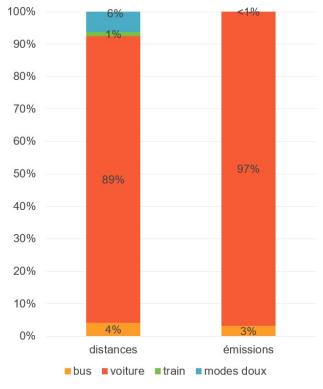
La démarche Agrilocal n'a pas pu être prise en compte dans ces résultats. Ceci est dû à la méthode standard du Bilan Carbone, qui calcule un coût carbone moyen par repas quel que soit sa composition*. Pour pallier ce problème et prendre en compte les résultats significatifs et concrets menées via Agrilocal86, un travail supplémentaire sera réalisé à partir de 2022 pour estimer les évitements de gaz à effet de serre réalisés par rapport à ce calcul standard grâce au recours à plus de 30% (hors pain) de produits locaux dans les cantines gérées par le Département et en particulier des collèges.

* ou bien une analyse complète du coût carbone de tous les aliments de chacun des 1.75 million de repas servis, ce qui n'est pas envisageable au stade du Bilan Carbone Les déplacements professionnels sont responsables de 12% des émissions du Département.



Parmi la flotte de véhicules (hors DAG), les catégories les plus impactantes sont : les tracteurs, faucheurs, élagueurs, les camions et les gros véhicules utilitaires. Ces véhicules sont associés notamment à la réfection de la voirie ainsi qu'à l'entretien des espaces verts. Au total ces émissions représentent un tiers des émissions des déplacements.

Le transport des personnes en situation de handicap (2 840 000 Km parcourus) et les déplacements des assistants familiaux (2 750 000 km parcourus) représentent également une quantité significative d'émission de gaz à effet de serre.



Les déplacements domiciletravail sont responsables de 4% des émissions du Département.

Au total 4 millions de kilomètres ont été réalisés par les agents du Département pour se rendre à leur travail. En moyenne 16km séparent le domicile du lieu de travail des agents.

89% des déplacements sont réalisés en voiture individuelle pour 97% des émissions du poste.

RENFORCER L'ÉVOLUTION VERS UNE CONSOMMATION DURABLE

DESCRIPTIF

La commande publique est un levier indispensable pour soutenir l'évolution environnementale des productions de biens et de services. De nouvelles actions seront définies en 2022 pour aller plus loin dans la sensibilisation des agents aux bonnes pratiques dans ce domaine : consommation plus durable dans les restaurants administratifs, évaluation des possibilités en termes de réemploi et de réutilisation, optimisation de la gestion des déchets, ...

CHIFFRES CLEFS

- 53 157 L de carburant consommés en 2022 pour la flotte de la Direction des Affaires Générales de septembre 2021 à septembre 2022,
- -101 tonnes de papier acheté en 2022, 96 000 gobelets en carton jetables achetés en 2022 pour les fontaines à eau.
- Clauses sociales dans les politiques d'achat : au 30 septembre 2022, 11 631 heures ont été réalisées avec un intérêt social dans les marchés publics : clauses d'insertion sociale et au titre des marchés réservés pour les structures d'insertion.



Distribution d'une tasse à chaque agent du Département.

















Impression du magazine de la Vienne avec du papier certifié PEFC, recyclable et reconnaissance de la marque Imprim Vert des industries graphistes

REDUIRE, TRIER ET VALORISER LES DECHETS PRODUITS PAR LE DEPARTEMENT

AMELIORER LES CONSOMMATIONS LIEES AU FONCTIONNEMENT DES BATIMENTS

Plusieurs marchés permettent d'optimiser la gestion des déchets, par exemple : Marché d'entretien des locaux : obligation pour les prestataires d'utiliser 100% de produits labellisés et de mettre en place le tri sélectif.

Distributeurs de boissons chaudes : distribution d'un mug réutilisable à chaque agent et tarification incitative à son utilisation pour éviter la consommation de gobelets.

Marché de mobilier : reprise et recyclage du mobilier usagé pour valorisation auprès de l'éco-organisme VALDELIA.

Incitation à l'achat de fournitures de bureau durables (stylos rechargeables, matières recyclées, ...).

Contrat avec la société SUEZ pour transformation des déchets papier et carton en boîtes à œufs.

Chaque année, l'énergie nécessaire au fonctionnement et à l'usage des bâtiments du Département génère **1830 tonnes de C02e soit 7 % du bilan carbone**.

Pour cette raison, maîtriser et réduire les consommations énergétiques des bâtiments publics est un enjeu fort de réduction de l'empreinte carbone. Afin d'améliorer le suivi et la performance des bâtiments administratifs et collèges du Département, des diagnostics de performance énergétique sont en cours (DPE). Une AMO sera mandatée pour définir de plus un plan d'actions et une programmation de travaux pour réduire les consommations énergétiques.

L'objectif à long terme sera d'équiper l'ensemble des bâtiments d'une centralisation des consommations d'énergie fonctionnelle.

INDICATEURS DE SUIVI

51% d'achats dans la gamme écologique du fournisseur à hauteur de 30 103 € HT sur un an

11 600 gobelets utilisés sur 20 668 consommations

INDICATEURS DE SUIVI

14 DPE réalisés sur 56 à réaliser

2 bâtiments administratifs et 1 collège équipés d'une centralisation des consommations énergétiques

369 agents concernés par une démarche de co-construction visant à réduire les consommations d'énergies (Hôtel du Département, Collège de Lencloître, DGAS/MDPH La Frappière)

Le verdissement de la flotte de véhicules du Département

Le renouvellement de la flotte de véhicules du Département au profit de véhicules plus écologiques est une action menée dans le cadre du Plan SEVE et suite aux résultats du bilan carbone par la direction des affaires générales et la direction des routes qui possèdent chacun une flotte de véhicules. La loi Climat et Résiliences impose aux collectivités un verdissement de l'ordre de 30 % du renouvellement du 1er juillet 2021 au 31 décembre 2024 ; au moins 40% du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2029 ; et au moins 70% à compter du 1er janvier 2030.

INDICATEURS DE SUIVI

En 2022, la DAG possède 83 véhicules dont un électrique et un hybride ainsi que 2 véhicules d'occasion.

5 véhicules électriques supplémentaires ont été commandés en 2022 et sont en attente de livraison.

7 véhicules bas carbone dans la flotte de la direction des routes

Véhicule électrique de la DAG

INCITER ET FACILITER LES PRATIQUES ÉCORESPONSABLES DES AGENTS

DESCRIPTIF

L'adhésion et la participation des agent.e.s à un effort collectif permettent de réduire l'impact environnemental du Département, en co-construisant les solutions techniques pour s'assurer de leur faisabilité et en les informant et sensibilisant à la nécessité de ces démarches. Le Département souhaite notamment que l'incitation en interne à l'écomobilité soit renforcée. La DRRH et la DAEE ont constitué un groupe de travail pour initier l'incitation des agents aux déplacements en vélo. Par ailleurs la communication responsable est un autre moyen de sensibiliser les agents.

CHIFFRES CLÉS

Prise en charge de **50%** de l'abonnement aux transports en commun (56 personnes en ont bénéficié en 2021)

89% des COLLABORATEUR.TRICE.S VIENNENT EN VOITURE OU MOTO

16 km = DISTANCE MOYENNE DOMICILE - TRAVAIL DES COLLABORATEURS.TRICE.S

1 bandeau d'information par mois sur le portail agent sur une thématique environnement

1 guide des bonnes pratiques de communication responsable élaborée en 2022

1 charte pour les éco-évènements élaborée en 2022

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÉTRE 8 TRAVAIL DÉCENT COMMUNAUTÉS DURABLES 12 CONSOMMATION RESPONSABLES CLIMATIQUES 13 MESURES RELATIVES LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES CONSOMMATION RESPONSABLES CLIMATIQUES

Communiquer responsable

Un guide de la communication responsable en cours d'élaboration afin :

- ☐ Ecoconcevoir un projet éditorial
- ☐ Réduire l'impact du numérique et écoconcevoir un service numérique
- □ Ecoconcevoir un évènement
- □ Ecoconcevoir un projet audiovisuel



Projet de couverture du guide

FAVORISER L'ECOMOBILITE DES AGENTS

Les déplacements des agents génèrent 4 042 tonnes de CO2e chaque année, ce qui représente 16 % du bilan carbone du Département. Optimiser et favoriser le report modal des déplacements est donc un enjeu important que ce soit pour les déplacements domicile-travail ou professionnels.

Un groupe de travail inter-direction a été créé en 2022 pour étudier les moyens permettant de favoriser l'écomobilité des agents. Pour ce faire une expérimentation est menée en 2022 sur le site de la DGAS et les deux MDS de Châtellerault ayant vocation à terme à être élargie aux autres bâtiments administratifs.

Pour réduire les déplacements motorisés :

- Le télétravail :

Le télétravail a été proposé aux agents volontaires et dont les missions étaient adaptées au travail à distance. Les agents du Département peuvent désormais prétendre à télétravailler jusqu'à 2 jours fixes par semaine ou 20 jours flottants dans l'année.

Selon l'ADEME, l'émission de 271 kg de CO2e est évitée par an et par jour de télétravail hebdomadaire. Réduire les déplacements des agents permet ainsi une économie d'énergie, de carburant mais aussi peut participer au bien-être.

- Le covoiturage :

Vidéo de sensibilisation publiée en novembre 2022 sur le portail agents. Réflexions en cours.

- Les Transports en commun :

Prise en charge de **50%** de l'abonnement aux transports en commun. **56 agents** bénéficient en 2022 de la prise en charge de l'abonnement.

- Le Vélo

Des **sensibilisations** à l'utilisation des vélos à assistance électrique ont eu lieu en 2021. Lors du challenge de la mobilité 2022, les agents ont réalisés 1 103 km. Des messages de sensibilisation sont également postés sur le portail agents afin d'inciter les agents à faire leurs déplacements en vélo quand c'est possible.

Une carte des itinéraires sécurisés et temps de trajet est en cours de création pour le site de la DGAS et des MDS de Châtellerault. L'association Vélotaf Grand Poitiers accompagne le

Garage à vélo de l'Hôtel du Département



INDICATEURS DE SUIV

8 tonnes de G02e évitées par an à la Direction de l'Agriculture de l'Eau et de l'Environnement (19 agents) grâce au télétravail et le covoiturage soit 8 Aller/retour Paris – New York en avion

56 collaborateur.trice.s bénéficient du remboursement des titres de transport

496 agents font du télétravail en 2022 2 Vélos à Assistance Electrique et 1 Vélo musculaire mis à disposition des MDS de Châtellerault

RECOURIR A DES SOLUTIONS NUMERIQUES RESPONSABLES

CHIFFRES CLÉS

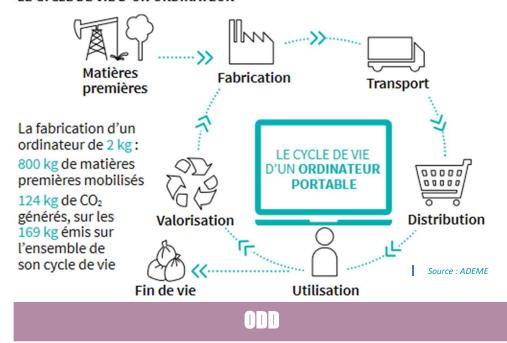
LES EMMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE GÉNÉRÉES PAR LE NUMERIQUE :

- 25 % dues au data centers
- 28 % dues aux infrastructures réseau
- 47 % dues aux équipements (ordinateurs, objets connectés, etc.)

Actions de réduction de l'empreinte environnementale du numérique :

- Reconditionnement de 124 imprimantes sur 219 dans le cadre du renouvellement du parc en 2019
- Paramétrage par défaut en Recto/Verso Noir et Blanc
- Libération des impressions par badge pour éviter le gaspillage des impressions non récupérées aux imprimantes
- •Allonger la durée de vie des PC : 7 ans d'âge moyen dans les collèges et 2 ans pour les services du Département en 2022
- Système intelligent de gestion de mise en veille
- Virtualisation des serveurs : **300 serveurs virtuels** pour les services du Département en 2022 et **125 serveurs virtuels** dans les collèges pour un objectif de 204.
- Généralisation des outils collaboratifs et en particulier de la visioconférence pour éviter les déplacements

LE CYCLE DE VIE D'UN ORDINATEUR









AXE 5 ASSURER UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SOLIDAIRE, INCLUSIF ET ÉQUITABLE



SYNTHESE DU SCHEMA UNIQUE DES SOLIDARITES

De la petite enfance au grand âge, le Département accompagne l'ensemble des habitants de la Vienne et particulièrement les populations les plus fragiles. Le Schéma Unique des Solidarités 2020-2024 s'exerce plus particulièrement auprès des personnes fragilisées par leur âge, leur handicap, leurs difficultés sociales ou économiques.

BILAN DES SCHEMAS 2015-2019

Les principales conclusions des schémas sont :

- La construction d'un réseau solide de prévention autour de la périnatalité et de l'accueil d'un jeune enfant.
- Une baisse du nombre d'enfants placés (hors mineurs non accompagnés) grâce au développement d'un dispositif de prévention diversifié.
- Le fonctionnement d'un dispositif dimensionné et adapté pour la prise en charge des mineurs non accompagnés.
- Des professionnels au plus proche de la population avec la mise en cohérence territoriale de l'ensemble des services.
- La redistribution de l'offre médico-sociale en établissements et services pour accompagner les projets de vie des personnes en situation de handicap et la création de nouveaux dispositifs pour l'accueil des personnes handicapées vieillissantes.
- Le développement d'activités de prévention pour améliorer le maintien à domicile et le développement de résidences d'autonomie et permettre de diversifier l'offre d'accueil en établissements médico-sociaux.
- La garantie d'un accès au juste droit du RSA ainsi que le développement d'outils d'aide au retour à l'emploi et à la mobilité avec notamment la plateforme Mobi-Vienne.

OUELOUES CHIFFRES CLES

9 MAISONS DEPARTEMENTALES DES SOLIDARITES réparties sur les 5 territoires du département

Création de la PLATEFORME MOBI-VIENNE

10 783 BENEFICIAIRES de l'APA (allocation personnalisée autonomie) à domicile en juin 2022.

2159 BENEFICIAIRES de la PCH (prestation de compensation du handicap) en juin 2022.

2 457 ASSISTANTS maternels agréés en juin 2022

11 227 ALLOCATAIRES DU RSA le 30 juin 2022

25 ETUDIANTS en études médicales ou paramédicales aidés par le Département en 2021

30 000 ENTRETIENS SOCIAUX effectués par les travailleurs sociaux en 2020.

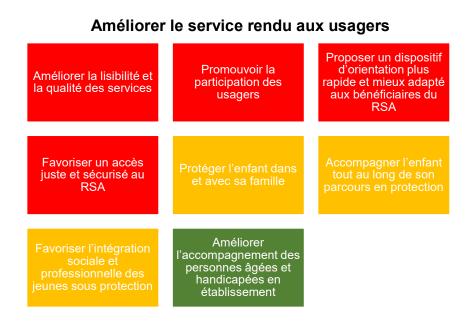


SCHEMA DES SOLIDARITES 2020 - 2024

Ce Schéma Unique des Solidarités 2020-2024 vise à développer et rationaliser l'offre de service à la population au plus près de son lieu de vie. Il couvre l'ensemble du champ médico-social : LA PETITE ENFANCE/L'ENFANCE, L'ACTION SOCIALE, L'INSERTION, L'AUTONOMIE, LA SANTE, dans une dynamique transversale, avec des sujets aussi importants que le numérique, le logement, la mobilité, la prise en charge et la participation des usagers.

Les travaux menés par le Département s'inscrivent dans la continuité de la **TERRITORIALISATION DE SES POLITIQUES ENGAGEES DEPUIS 2018**. Les grandes orientations sont déclinées autour de trois axes principaux : répondre aux enjeux de la société, améliorer la qualité des services rendus aux usagers et prendre en compte tous les territoires :

Répondre aux enjeux de la Société Mener des actions en Accompagner les Développer la mobilité faveur du logement usagers à l'accès sur le territoire pour les personnes numérique âgées et handicapées Adapter l'offre de Développer la Innover au service de service au vieillissement de la l'emploi et de l'insertion population Participer aux actions Permettre aux de prévention et personnes âgées et encourager handicapées de vivre à l'installation de domicile le plus professionnels sur le longtemps possible territoire



Chêtellerault

- Santé des enfants confiés
- Transversalité dans l'exercice de nos missions

•Jaunay-Marigny Loudun

- Lutter contre le « Mal logement »
- · Favoriser la mobilité
- Améliorer la prévention précoce

Poitiers

Prendre en compte la spécificité des territoires

- Espace d'accueil dédié
- Personnes étrangères
- Mode de garde

Chauvigny Montmorillon

- Insertion
- Logement
- Vieillissement
- Accès aux soins

Fontaine-le-Comte Civray

- Logement
- Mode de garde
- Violences conjugales



MENER EN INTERNE UNE POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES INCLUSIVE

DESCRIPTIF

Le Département poursuit en interne la même volonté d'inclusion que pour sa politique de solidarité. Ainsi, l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, la lutte contre les inégalités femmes-hommes sont des enjeux majeurs, tout comme la formation et la mobilité.





AIDER LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAF

La signature d'une 3ème convention avec le fonds d'insertion pour les personnes handicapées dans la fonction publique 2019-2021 a permis de mettre en place une politique interne incitative favorisant l'insertion professionnelle, le maintien dans l'emploi et la formation des personnes en situation de handicap.

INDICATEURS DE SUIVI

3 PERSONNES en situation de handicap en contrat d'apprentissage 12 PERSONNES en situation de handicap en parcours emploi compétence

ACCOMPAGNER LA MOBILITE PROFESSIONNELLE ET LES CARRIERES

INDICATEURS DE SUIVI

60 PERSONNES accompagnées dans une démarche de mobilité estimés en 2022

11741174 titulaires et 51 contractuels en 2021

REDUIRE LES INEGALITES

En 2019 a eu lieu la préparation de la ratification de la charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale. 3 actions ont également été mises en place :

- Exposition sur l'égalité femmes-hommes, réalisée par des collégiens
- Sensibilisation au dépistage du cancer du sein dans le cadre d'octobre rose
- Diffusion du film "le dernier maux", court-métrage sur les violences faites aux femmes + actualité rappelant les diverses formes de violences.

INDICATEURS DE SUIVI

505 hommes et 736 femmes parmi les agents du Département (hors assistants familiaux) au 31/12/2021

74 RECRUTEMENTS PERMANENTS en 2021

FORMER POUR FAIRE PROGRESSER

Les formations permettent l'évolution des compétences des agents et l'accompagnement dans leur carrière.

INDICATEURS DE SUIVI

2 353 JOURNEES DE FORMATION PROFESSIONNELLE organisées par le Département (CNFPT, autres organismes de formation, formateurs internes) en 2021

7 APPRENTIS en 2021

CONCLUSION

Les nombreuses actions en faveur du développement durable réalisées par le Département et citées dans ce rapport intègrent les Objectifs du Développement Durable des Nations Unies.

La mise en œuvre de SEVE se poursuivra en 2023. Les résultats du bilan carbone ont permis de mettre la lumière sur l'impact carbone de certaines activités du Département et a débouché sur l'élaboration d'une nouvelle version du plan d'action en 2022.

Les efforts de chacun doivent être maintenus et renforcés dans la mesure du possible au vu des enjeux à venir. Le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, les crises énergétiques sont autant de réalités qui nous forcent à s'adapter, accroitre notre résilience et contribuer à l'effort collectif pour les atténuer.



















Nombre de fois qu'un Objectif de développement durable est visé par action du rapport développement durable

Ligne du haut : + de 10 actions Ligne du milieu : 5 à 10 actions Ligne du bas : 1 à 5 actions





















